

# L'énergie éolienne à un tournant



Depuis l'agrandissement du parc éolien du Mont-Crosin (à l'image) voici dix ans, plus aucun projet n'a été concrétisé dans la région jurassienne. Le développement de cette énergie est aujourd'hui entre les mains de la justice. De ses décisions dépend l'avenir de l'éolien. [Page 9](#)

## L'heure de vérité pour les projets éoliens

► **Depuis l'agrandissement du parc de Mont-Crosin** de 8 à 16 turbines il y a 10 ans, plus aucun projet éolien n'a pour l'heure pu être concrétisé dans la région.

► **Alors que le projet de la Montagne de Tramelan** est toujours bloqué par des oppositions, plusieurs autres dossiers entrent dans une phase décisive.

► **Sur le plan suisse**, l'énergie éolienne se trouve également dans une phase cruciale, pas moins de 14 projets étant en attente d'un jugement du Tribunal fédéral.

► **Selon les décisions qui**

**tomberont**, l'éolien pourra soit faire un bond en avant, soit subir un coup d'arrêt.



La région jurassienne abrite 21 des 42 éoliennes du pays ARCHIVES ROGER MEIER

Selon les objectifs fixés par la stratégie énergétique 2050, le Jura bernois devrait idéalement produire d'ici 2035 quelque 200 GWh de courant d'origine éolienne. Or, depuis la création progressive du parc éolien de Mont-Crosin entre 1996 et 2010 (qui atteint à lui seul un tiers de l'objectif précité), plus aucun projet n'a pu, du moins pas encore, aboutir.

À Tramelan en effet, malgré une acceptation du projet par les citoyens à hauteur de 60% dans les urnes en 2015, le projet est toujours bloqué. Il est, depuis l'été dernier, entre les mains du Tribunal administratif bernois, deux opposants

ayant fait recours contre une décision favorable de l'office juridique de l'ex-Département cantonal de la justice et des affaires communales. À Court, en revanche, les citoyens se sont eux vivement opposés l'an dernier à la réalisation du parc de Montoz-Pré Richard, enterrant ainsi le projet.

### S'armer de patience

Aujourd'hui, c'est au tour des projets des Quatre Bornes à Sonvilier (plan de quartier actuellement en dépôt public) et du Jeanbrenin (dépôt prévu cette année encore) d'arriver à une étape cruciale. Or, on l'a vu avec le projet tramelot, même un soutien des citoyens ne suf-

fit pas forcément pour permettre une réalisation rapide.

En charge du dossier éolien auprès de Jb.B, instance chargée d'élaborer le plan directeur pour la région, Arnaud Brahier reconnaît qu'il faut s'armer de patience pour qu'un parc se concrétise. «À l'arrivée des premières éoliennes à Mont-Crosin, c'était encore relativement simple. Bon nombre de contraintes sont arrivées plus tard. Au niveau de la planification par exemple – ce n'est pas un mal – il y a désormais toute une batterie d'études à mener», explique-t-il.

La perception des éoliennes a également beaucoup évolué. «Avec l'introduction de la rétri-

bution à prix coûtant, tout le monde voulait mettre des éoliennes partout. Il n'y avait aucune notion d'efficacité, d'emplacement favorable. Il a fallu réglementer sévèrement mais il y a eu beaucoup de mauvais projets et de frustrations. Depuis, l'éolien est vu comme une machine à fric. Or, il ne l'est pas davantage que d'autres énergies subventionnées», relève Arnaud Brahier.

### L'œil rivé sur la justice

Aujourd'hui, les opposants sont bien organisés. Ainsi, même en cas de soutien de la population, les projets, à force de recours, s'enlisent dans des procédures juridiques compliquées. La situation pourrait toutefois évoluer bientôt, comme l'explique Lionel Perret, directeur de Suisse Eole: «Nous entrons dans une phase importante pour l'énergie éolienne en Suisse, car pas moins de

14 projets sont en attente d'une décision du Tribunal fédéral. Ce dernier doit effectuer une pesée d'intérêts (entre la protection des paysages et la production d'énergie verte) qui n'a encore pas eu lieu à cet échelon. S'il en ressort des décisions positives, l'éolien va gagner en poids.»

L'espoir est aussi grand de voir les procédures être raccourcies. «Ce sont des dossiers très volumineux qui doivent être traités par les juges. Mais les arguments sont souvent les mêmes. Une fois que le chemin sera tracé, on pourrait gagner du temps». Et le directeur de Suisse Eole de se dire persuadé que l'éolien a sa place dans le mix énergétique suisse. «Il est complémentaire notamment au solaire, car il produit surtout à la mauvaise saison», conclut-il. À voir si le Tribunal fédéral sera du même avis.

CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN

## Éoliennes et parc naturel: compatible?



► Demièrement, l'association Sauvez L'Échelette, qui milite contre le parc éolien des Quatre Bornes, affirmait que la réalisation de ce dernier mettrait en danger le renouvellement du label du Parc Chasseral – et donc son financement – par la Confédération. Selon le directeur du Parc Chasseral Fabien Vogelsperger, ce n'est ni totalement vrai, ni totalement faux. «La vérité, c'est qu'il y a une zone grise. Un parc doit se prévaloir d'une certaine qualité paysagère. Or, chaque éolienne a un impact paysager négatif et fait baisser notre pointage dans ce domaine», explique-t-il. Ce paramètre (pas nouveau puisque les éoliennes du Mont-Crosin sont déjà dans le périmètre du Parc) est toutefois compensé par d'autres actions en faveur du paysage. «Le parc pourrait sans doute composer avec un certain nombre d'éoliennes en plus. L'inconnue se situe plutôt dans le cas où tous les projets prévus étaient réalisés», précise Fabien Vogelsperger. Arnaud Brahier souligne que ce ne sera pas forcément le cas. «Peut-être qu'au fil des ans, d'autres sources d'énergie ou d'autres mesures permettront d'atteindre les objectifs fixés», conclut-il. CLR

## Le point

### PROJET RÉALISÉ

#### Mont-Soleil/Mont-Crosin

– 16 éoliennes installées entre 1996 et 2010, repowering en 2013 et 2016. Production: 70 GWh

### PROJETS EN COURS

#### Montagne de Tramelan

– Nombre d'éoliennes: 7  
– Production estimée: 28 GWh  
– Statut: Approuvé par la population en 2015, bloqué par des oppositions. Dossier en traitement au tribunal administratif bernois.

#### Quatre Bornes (Sonvilier)

– Nombre d'éoliennes: 7 (+3 côté neuchâtelois)  
– Production estimée: 52,5 GWh  
– Statut: plan de quartier en dépôt public. Votation prévue en 2020.

#### Jeanbrenin (Corgémont-Cortébert)

– Nombre d'éoliennes: 4  
– Production estimée: 22,5 GWh  
– Statut: dossier en examen au canton. Le plan de quartier devrait être publié en 2020, vote à suivre.

#### Montagne de Romont

– Nombre d'éoliennes: 6  
– Production estimée: 30 GWh  
– Statut: coordination en cours. Ne sera réalisé que si le parc de la montagne de Granges (SO) se fait.

#### Mont-Sujet (Plateau de Diesse)

– Nombre d'éoliennes: 6  
– Production estimée: 30 GWh  
– Statut: coordination réglée mais ce site reste très incertain, la Commission fédérale de la nature et du paysage ayant émis un avis négatif.

### PROJETS ABANDONNÉS

– Montoz-Prés Richard (Court): rejet des citoyens en 2019.  
– Montagne de Moutier  
– Montagne du Droit de Sonvilier

### EN RÉSERVE

– Cerniers de Rebévelier